



## 78<sup>e</sup> Congrès

### Portrait des 5 rapporteurs

**« De la facture électronique à la data, le début d'une nouvelle ère ». Voilà le thème du prochain congrès de l'Ordre qui se tiendra à Montpellier du 27 au 29 septembre 2023. Qui sont les 5 rapporteurs désignés par le Conseil national de l'ordre des experts-comptables ? Découvrez leur portrait et leurs rôles respectifs dans la préparation de ce 78<sup>e</sup> Congrès !**



PAR L'ÉQUIPE CONGRÈS, CONSEIL NATIONAL



**DOMINIQUE PÉRIER,**  
rapporteur général

Dominique Périer est expert-comptable et commissaire aux comptes à Levallois-Perret. Il a été président du Comité technologique du Conseil national entre 2017 et 2020. Il fut à l'initiative de la création de « jefacture.com », la plateforme de facturation électronique de la profession.

Une partie du congrès sera consacrée à la présentation de la réforme de la facture électronique afin que tous les cabinets aient le même niveau de connaissance sur ce sujet mais, selon Dominique Périer, les ateliers seront surtout principalement orientés « pratiques au sein des cabinets » (recrutement dans les cabinets ou adaptation des effectifs, rapports avec les éditeurs et les confrères, la nouvelle relation client...).

« *Le fil conducteur de ce prochain congrès sera consacré aux impacts de la facture électronique dans la vraie vie des cabinets. Il est aussi important de rappeler l'importance de l'humain au milieu de ces nouveautés technologiques. Plus il y a du digital, plus il faut de l'humain.*



**JEAN SAPHORES,**  
rapporteur général

Jean Saphores est expert-comptable et commissaire aux comptes à Saint-Quentin en Picardie. Il est également vice-président d'ECMA et élu au Conseil national. Son engagement au service de la profession et sa passion pour le numérique l'ont amené à travailler sur les principaux sujets liés à la dématérialisation ces 25 dernières années. On lui doit notamment la création des normes comptables et de reporting Edifact-ONU, des téléprocédures Edi-TDFC, Edi-TVA et DUCS-Edi. Il est aussi

à l'origine des portails jedeclare.com et jesignexpert.com, deux briques majeures de la dématérialisation des cabinets. En d'autres termes, facture électronique, coffre-fort numérique cloud et signature électronique n'ont pas de secret pour lui ! Pour Jean Saphores, le virage de la facture électronique est stratégique, et tous les cabinets, quelles que soient leur taille ou leurs spécificités, doivent s'emparer du sujet :

« *À 9 mois de la première étape de la généralisation de la facturation électronique, nous voulons que ce congrès soit extrêmement pragmatique. Nos consœurs et confrères*

*doivent en repartir avec des éléments concrets pour préparer leurs cabinets, qu'ils aient ou non déjà lancé des actions.*

Les plénières et ateliers répondront donc à plusieurs objectifs : faire de la pédagogie autour de la facture électronique, présenter les conséquences de ce changement sur nos missions actuelles, mais aussi ouvrir le champ de nouvelles missions, notamment autour du full service et de la data. Je veux aussi que ce congrès permette aux partenaires de la profession de clarifier leur offre au regard des échéances à venir ».



**MYLÈNE CARTIER,**  
rapporteuse déléguée

Mylène Cartier est expert-comptable depuis 2018. Elle exerce seule, sans salarié, à Gevrey-Chambertin près de Dijon. Sa clientèle est constituée principalement de professionnels libéraux de santé. Elle a créé le concept « Madame BNC », un suivi personnalisé des médecins libéraux

et masseurs kinésithérapeutes afin de les aider à décrypter les problématiques juridiques et fiscales qui les concernent. Elle est élue au pôle Communication et Attractivité de la profession au sein du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

“ *Je pense représenter la jeune génération d'experts-comptables qui essaie de trouver un équilibre vie privée/vie professionnelle. J'apprécie*

*tout particulièrement de mettre en place des process au sein des cabinets et je suis très heureuse d'apporter ma pierre à l'édifice pour ce congrès 2023.*

La thématique du congrès se décline en trois axes principaux : « facture électronique, data et organisation du cabinet ». Mylène travaille plus spécifiquement sur les axes « facture électronique et organisation du cabinet ».



**ARNAUD CAYZAC,**  
rapporteur délégué

Arnaud Cayzac est expert-comptable associé au sein du cabinet qui l'avait accueilli comme expert-comptable stagiaire il y a une dizaine d'années. Son cabinet compte trente collaborateurs répartis sur deux sites près de Montpellier. Il s'est engagé au sein de l'ANECS dès son stage puis, de 2016 à 2018, au sein du CJEC en tant que vice-président national.

Il est également membre du Conseil régional de l'ordre d'Occitanie depuis 2020.

“ *C'est un honneur qui m'est fait de pouvoir travailler sur ces thématiques actuelles et passionnantes que sont la facture électronique et la data. C'est une évolution essentielle pour notre profession et c'est avec une grande joie que j'ai accepté cette mission de rapporteur.*

Arnaud Cayzac est particulièrement investi sur les axes « facture électronique et data ». Son objectif premier est de proposer aux congressistes des ateliers pratiques sur ces sujets. Il souhaite que ses confrères repartent du congrès avec des solutions qui pourront être mises rapidement en place au sein de leur cabinet.



**MATHIEU PIAU,**  
rapporteur délégué

Mathieu Piau est expert-comptable libéral dans un cabinet composé d'une trentaine de collaborateurs, situé à Toulouse et à Saint-Gaudens. Il est élu au Conseil régional de l'ordre d'Occitanie. Il a accepté d'être rapporteur du prochain congrès en raison du thème mais aussi pour l'aventure humaine et le partage d'idées. Mathieu Piau se définit comme un expert-comptable de terrain. Être rapporteur lui offre la possibilité de sortir de sa zone de confort et de rattacher le terrain à la théorie.

“ *Je vois dans la facture électronique une énorme opportunité pour la profession même si je comprends qu'elle peut générer des craintes ; certaines tâches vont s'automatiser et entraîner une perte d'activité pour nos cabinets. En contrepartie, c'est une opportunité car, en supprimant les tâches à faible valeur ajoutée, comme la collecte des pièces comptables qui était toujours problématique, on pourra se concentrer sur le conseil, l'accompagnement du client et notre mission*

*légal d'établissement des comptes, avec plus d'efficacité. C'est une magnifique opportunité de proposer de nouvelles missions à nos clients. Un vrai défi à relever.*

Comme les quatre autres rapporteurs, Mathieu Piau souhaite que ce congrès apporte surtout des informations pratiques aux congressistes : comment s'organiser avec ses collaborateurs ? Avec ses clients ? Quelles difficultés les experts-comptables vont-ils rencontrer ? Comment vont-ils les surmonter ? « L'objectif est de faciliter la vie de l'expert-comptable de terrain », conclut-il.